



### **UN BUDGET RESPONSABLE ET OFFENSIF POUR CONSTRUIRE LE LOIR-ET-CHER DE 2020 !**

**Les élus du Conseil départemental de Loir-et-Cher ont approuvé sans opposition le budget primitif 2016. Il s'équilibre à 403 798 358 euros<sup>1</sup>.  
Un budget responsable et offensif pour construire le Loir-et-Cher de 2020.**

#### **Un budget responsable**

La gravité de la situation financière des Départements impose des choix courageux. Malgré l'asphyxie financière subie par le Conseil départemental, les élus votent un budget équilibré, sincère et font le choix de l'investissement afin d'offrir des perspectives d'avenir positives au Loir-et-Cher et à ses habitants.

#### **Un budget offensif**

Dans un contexte financier extrêmement difficile, les élus départementaux optent pour un plan d'investissement ambitieux de 50 millions d'euros par an. Ce montant d'investissement est rendu possible grâce à d'importantes économies de fonctionnement au sein de la collectivité, au recours à l'endettement et à une augmentation modérée du taux du foncier bâti qui passera de 19,52% à 24,40%. Cela représente environ 58 € par an pour les propriétaires de foncier bâti.

#### **Construire le Loir-et-Cher de 2020**

**En 2016, le Conseil départemental consacra 42 millions d'euros aux investissements, puis 50 millions d'euros par an à partir de 2017.**

Parmi les investissements programmés : déviations - Contres, Cellettes, Vendôme - et aménagements routiers ; déploiement de l'internet très haut débit sur tout le département ; rénovation des collèges ; maintien de la vertueuse Dotation de Solidarité Rurale ; rénovation des EHPAD... (cf. information presse pour l'ensemble des projets d'ici à 2021)

Pour Maurice Leroy, Président du Conseil départemental : « **La relance est la seule solution ! Le Conseil départemental est le premier investisseur public en Loir-et-Cher. Un million d'euros investi en travaux génère 10 emplois dans le secteur du BTP. Nous faisons le choix de l'investissement, parce qu'il est le seul capable d'offrir des perspectives à notre Loir-et-Cher, à nos entreprises locales, à leurs salariés !** »

---

<sup>1</sup> Hors inscriptions comptables liées à des opérations de gestion de dette

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12